

BOUVET SIMRACING ACADEMY

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Version en vigueur au [01/08/2026]

Identification du prestataire

Raison sociale / nom commercial : *Bouvet Simracing Academy*

Adresse du siège / du centre : *technoparc, Chemin aux bœufs*

SIRET : 4126725300062 RCS/RM : *Le Mans*

TVA intracommunautaire : *N/A*

Téléphone : *N/A* E-mail : jbbouvetsim@gmail.com

Site internet : <https://www.jbbouvetsimulateur.com/>

Article 1 — Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles Bouvet Simracing Academy (ci-après « l'Academy » ou « le Prestataire ») propose à ses clients, particuliers ou professionnels (ci-après le « Client »), des prestations de coaching et de roulage sur simulateurs de course dynamiques, ainsi que les produits et formules associés (bons cadeaux, abonnements, packs événementiels).

Toute réservation d'une prestation implique l'adhésion sans réserve du Client aux présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document, sauf accord écrit et préalable dérogeant expressément à l'une de leurs dispositions. Les CGV sont mises à disposition du Client avant toute réservation, sur le site internet de l'Academy et/ou remises sur place, et peuvent être modifiées à tout moment ; la version applicable est celle en vigueur à la date de la réservation.

Article 2 — Description des prestations

L'Academy propose, dans la limite des places et créneaux disponibles, les catégories de prestations suivantes, dont le détail, la durée et les tarifs figurent dans la grille tarifaire en vigueur, disponible sur le site internet et sur demande :

- Sessions classiques : Sprint, Standard, Endurance, Contre-la-Montre, Rallye & Course de côte ;
- Formules longue durée et privatisations : Soirée Entraînement, Demi-Journée (1 ou 2 simulateurs) ;
- Formules spéciales : session Enfant, tarif Étudiant, Heures Creuses, Pack Anniversaire, Pack Duo/Fêtes, Pack Team (1 ou 2 simulateurs) ;
- Options : Pack Souvenir (vidéo embarquée et extraction des données de télémétrie) ;
- Bons et cartes cadeaux ;
- Abonnements mensuels (Rookie, Amateur, Pro) et annuel (Driver).

Chaque prestation inclut, sauf mention contraire, l'accompagnement par un coach professionnel, l'usage du matériel de simulation (châssis dynamique, volant, pédalier) et une boisson chaude ou fraîche offerte au pilote.

Le choix du circuit et du véhicule est réalisé en début de session ou en amont avant le rendez vous avec le coach, parmi la sélection disponible. Toute demande de véhicule ou de circuit spécifique (« à la carte ») doit être adressée par écrit au moins une semaine avant la date de la session ; sa disponibilité n'est pas garantie et reste soumise à validation de l'Academy.

Article 3 — Tarifs

Les prix des prestations sont ceux indiqués dans la grille tarifaire en vigueur au jour de la réservation, exprimés en euros et toutes taxes comprises (TTC). Ils incluent la mise à disposition du matériel et l'accompagnement par un coach.

L'Academy se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment ; les nouveaux tarifs ne s'appliquent toutefois qu'aux réservations effectuées postérieurement à leur mise en ligne ou communication, et n'affectent pas les réservations déjà confirmées et réglées.

Les remises et réductions (tarif Étudiant, Heures Creuses, etc.) sont soumises aux conditions décrites dans la grille tarifaire, ne sont pas cumulables entre elles sauf mention contraire, et doivent être justifiées le cas échéant (carte étudiante en cours de validité) à l'arrivée du Client.

Article 4 — Réservation et paiement

4.1 Modalités de réservation

La réservation d'une session s'effectue via le site internet de l'Academy, par téléphone ou par e-mail, en fonction des créneaux disponibles. Elle n'est considérée comme définitive qu'après confirmation écrite de l'Academy (e-mail ou SMS de confirmation) et, le cas échéant, encaissement de l'acompte ou du règlement intégral demandé.

4.2 Modalités de paiement

Le règlement peut être effectué par carte bancaire, espèces, virement ou tout autre moyen accepté par l'Academy. Selon la prestation, un acompte peut être demandé lors de la réservation, le solde étant réglé le jour de la session. Les bons cadeaux et abonnements sont réglés en intégralité au moment de leur achat.

4.3 Retard et absence

Le Client est invité à se présenter au minimum 10 minutes avant l'heure prévue afin de permettre le briefing et l'installation. Tout retard réduit d'autant la durée effective de roulage, sans compensation ni remboursement partiel. Toute absence non signalée (« no-show ») le jour de la session entraîne la perte de l'intégralité des sommes versées, sous réserve des dispositions de l'article 5.

Article 5 — Annulation, report et no-show

5.1 Annulation ou report à l'initiative du Client

Toute demande d'annulation ou de report doit être adressée par e-mail dans les meilleurs délais :

- Annulation ou report communiqué au moins 48 heures avant la session : remboursement intégral ou report gratuit sur un autre créneau disponible, au choix du Client ;
- Annulation ou report communiqué entre 48 heures et 24 heures avant la session : un report est proposé, sous réserve de disponibilité ; aucun remboursement n'est dû ;
- Annulation communiquée moins de 24 heures avant la session, ou absence le jour même : la prestation est considérée comme due et les sommes versées restent acquises à l'Academy.

Ces délais peuvent être assouplis à la discrétion de l'Academy en cas de force majeure ou de motif légitime dûment justifié (certificat médical, décès d'un proche, etc.), sur présentation d'un justificatif.

5.2 Annulation à l'initiative de l'Academy

En cas d'indisponibilité du matériel, de panne technique ou de tout autre motif indépendant de sa volonté, l'Academy se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session. Le Client en est informé dans les meilleurs délais et se voit proposer, au choix, un report sur un autre créneau ou le remboursement intégral des sommes versées, sans qu'aucune indemnité supplémentaire ne puisse être réclamée.

Article 6 — Droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28, 2° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux contrats de prestation de services pleinement exécutés à une date ou selon une périodicité expressément convenue avec le Client (réservation d'une session à date et heure fixes). En conséquence, une fois la réservation confirmée pour une date déterminée, le Client ne bénéficie pas du délai de rétractation de 14 jours prévu pour les achats à distance, les conditions d'annulation prévues à l'article 5 des présentes s'appliquant en lieu et place.

Pour l'achat d'un bon cadeau ou d'un abonnement non lié à une date de session précise, le Client consommateur dispose, sauf exécution immédiate expressément demandée, d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de l'achat, conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation.

Article 7 — Déroulement d'une session

Chaque session se déroule selon les étapes suivantes : accueil et briefing avec le coach (choix de la piste, du véhicule et des aides au pilotage) ; installation dans le simulateur et présentation du matériel, avec une démonstration de prise en main offerte hors temps de session ; roulage fractionné avec pauses de débriefing intermédiaire ; débriefing final et analyse de la télémétrie en fin de prestation.

Le Client reconnaît que la durée annoncée pour chaque prestation correspond au temps global de la session (briefing, roulage et débriefing inclus), et non au seul temps de roulage effectif.

Article 8 — Conditions spécifiques aux mineurs

Les sessions « Enfant » et le Pack Anniversaire sont accessibles aux mineurs de moins de 15 ans, sous réserve de l'autorisation écrite d'un parent ou représentant légal, remise avant le début de la session. Les mineurs de 15 à 17 ans peuvent accéder aux autres formules sous les mêmes conditions d'autorisation parentale.

Le simulateur et les aides au pilotage sont adaptés à la morphologie et au niveau de l'enfant, sous la surveillance renforcée du coach. La présence d'un accompagnateur majeur dans les locaux est requise pendant toute la durée de la session d'un mineur, sauf accord contraire de l'Academy.

Article 9 — Sécurité, obligations et responsabilité du Client

Le Client s'engage à respecter les consignes de sécurité et d'utilisation du matériel communiquées par le coach, et à signaler tout inconfort, malaise ou difficulté physique avant ou pendant la session. Il déclare ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique d'activités impliquant mouvement, vibrations et immersion sensorielle (simulateur dynamique), et est invité à consulter un médecin en cas de doute, notamment en cas de grossesse, de troubles cardiaques, d'épilepsie ou de mal des transports connu.

Le Client est responsable de tout dommage causé au matériel résultant d'une utilisation non conforme aux consignes données par le coach ou d'une négligence manifeste ; les frais de réparation ou de remplacement pourront lui être facturés sur présentation d'un justificatif.

Article 10 — Responsabilité de l'Academy

L'Academy s'engage à fournir ses prestations avec professionnalisme et selon les règles de l'art, à l'aide d'un matériel entretenu et vérifié régulièrement. Sa responsabilité ne saurait toutefois être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution due au fait du Client, à un cas de force majeure, ou au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers.

L'Academy souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les dommages pouvant survenir dans le cadre de ses prestations. Elle ne saurait être tenue responsable des objets personnels perdus, oubliés ou endommagés dans ses locaux.

Article 11 — Bons et cartes cadeaux

Les bons et cartes cadeaux sont valables un an à compter de leur date d'achat, sauf mention contraire. Ils sont utilisables pour l'ensemble des prestations proposées par l'Academy, dans la limite de leur valeur, et donnent lieu à réservation préalable d'un créneau selon les disponibilités.

Un bon cadeau non utilisé avant sa date d'expiration ne donne lieu à aucun remboursement ni prolongation, sauf décision commerciale exceptionnelle de l'Academy. Les bons cadeaux ne sont ni échangeables contre des espèces, ni remboursables une fois la prestation réalisée.

Article 12 — Abonnements

Les formules d'abonnement mensuel (Rookie, Amateur, Pro) sont sans engagement de durée et à la demande du client par e-mail. Le volume d'heures inclus dans l'abonnement (4h, 6h ou 10h par mois selon la formule) doit être utilisé au cours du mois concerné ; les heures non consommées ne sont ni reportables ni remboursables, sauf disposition contraire communiquée par l'Academy.

L'abonnement annuel « Driver » (48h/an) est souscrit pour une durée de douze mois à compter de sa date de souscription. Les conditions de report d'heures non utilisées en fin de période, ainsi que les modalités de résiliation anticipée, sont précisées lors de la souscription.

Article 13 — Propriété intellectuelle et droit à l'image

Les vidéos et données de télémétrie fournies dans le cadre de l'option « Pack Souvenir » sont remises au Client pour un usage strictement personnel et non commercial. Sauf opposition expresse du Client formulée par écrit avant la session, l'Academy peut être amenée à réaliser des photographies ou vidéos des sessions à des fins de communication (site internet, réseaux sociaux) ; le Client dispose alors d'un droit d'accès, de rectification et de retrait de ces contenus le concernant, à exercer auprès de l'Academy.

Article 14 — Données personnelles

Les données personnelles collectées lors de la réservation (identité, coordonnées, informations de paiement) sont traitées par l'Academy aux fins de gestion des réservations, de la relation client et, le cas échéant, de communication commerciale, dans le respect du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et de la loi Informatique et Libertés.

Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement de ses données, qu'il peut exercer en écrivant à l'adresse de contact de l'Academy indiquée en tête des présentes CGV.

Article 15 — Réclamations et médiation

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée à l'Academy par e-mail ou courrier dans les meilleurs délais suivant la session concernée, accompagnée des éléments utiles à son traitement.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du Code de la consommation, en cas de litige non résolu à l'amiable, le Client consommateur a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, dont les coordonnées seront communiquées par l'Academy sur demande ou précisées sur son site internet.

Article 16 — Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, et à défaut de résolution amiable, les tribunaux français compétents seront ceux du ressort du siège social de l'Academy, sous réserve des règles impératives de compétence territoriale applicables aux consommateurs.

Document rédigé à titre de modèle sur la base des informations de la grille tarifaire fournie. Il est recommandé de le faire relire et valider par un professionnel du droit (avocat) ou la CCI compétente avant publication, notamment pour vérifier la cohérence avec le statut juridique exact de l'entreprise, ses garanties assurantielles et ses conditions internes.